

COMMUNIQUE DE PRESSE – 10 décembre 2019

Lutter contre la prolifération du campagnol grâce aux prédateurs naturels

Parc naturel régional du Doubs

Place du 23-Juin 6
Case postale 316
CH-2350 Saignelégier

T +41 32 420 46 70
info@parcdoubs.ch
www.parcdoubs.ch



Légende : Une famille d'hermines peut dévorer entre 50 et 100 campagnols par semaine ©Hubert Trenkler

Durant quatre ans (2016-2019), une grande étude a été menée par le Parc du Doubs afin de mieux connaître les relations entre les surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) et l'évolution des populations de campagnols terrestres, qui causent régulièrement de gros dégâts sur les exploitations agricoles. Le constat principal met en avant la nécessité de favoriser la présence de prédateurs pour lutter sur le long terme contre la prolifération du rongeur. Afin d'aider les agriculteurs et propriétaires forestiers, le Parc vient d'éditer une notice pratique compilant des moyens de lutte simples et concrets.

Les surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) sont-elles des réservoirs à campagnols ? L'étude menée par le Parc du Doubs en collaboration avec Faunistique Zoologie Paysage Sàrl a débuté avec cette interrogation. Des relevés ont été effectués de 2016 à 2019 sur le territoire du Parc, à la fois dans les herbages conventionnels et dans les SPB. Ces zones permettent de conserver une biodiversité intéressante et des espèces parfois rares. L'étude a aussi permis, grâce à des relevés sur le terrain, d'améliorer les connaissances sur les structures paysagères qui influencent les populations des petits prédateurs spécialisés du campagnol, comme les hermines. Actuellement, les

campagnols sont en phase de pullulation (Jura) ou l'étaient l'année dernière (Neuchâtel) et ils occasionnent des dégâts non négligeables. Instaurer une lutte préventive et naturelle à long terme devrait permettre de limiter dans le futur les dégâts dus à la multiplication de ces rongeurs.

Plusieurs constatations en faveur des SPB et des structures paysagères

Les campagnols sont plus nombreux dans les herbages conventionnels que dans les SPB étudiées (prairies peu intensives et extensives, bandes herbeuses des haies et des murs de pierres sèches). De plus, ces SPB abritent des diversités élevées d'insectes, dont des espèces menacées ou rares. Ces surfaces semblent donc agir en faveur d'une biodiversité plus riche sans porter préjudice à la production des surfaces plus intensives.

Les habitats structurés comme les haies, lisières, bosquets, tas de bois, tas de pierres et surtout les murs de pierres sèches semblent favoriser la présence d'hermines. Aussi, l'installation d'au moins dix tas de pierres ou de bois aux cent hectares permet aux populations d'hermines et de belettes de se sédentariser. Au minimum vingt mètres de structures linéaires (haies et murs) sont également nécessaires pour favoriser les petits carnivores.

Des actions concrètes réunies dans un fascicule

Le Parc du Doubs vient d'éditer une notice présentant différentes mesures de lutte préventive pour favoriser les prédateurs naturels du campagnol ainsi que des techniques agricoles durables qui permettent de limiter naturellement la présence du rongeur.

Des mesures simples sont détaillées comme la construction de tas de pierres et tas de bois pour offrir un habitat aux petits mustélidés, prédateurs du campagnol. L'installation de nichoirs permet également aux faucons crécerelles, eux aussi friands du rongeur, de s'installer durablement dans les exploitations agricoles. Enfin, retrouver un paysage plus varié et connecté en optant pour des bandes labourées avec culture de céréales ou la plantation de haies permet de freiner la dispersion des campagnols.

Cette notice est à commander gratuitement sur la boutique sur site www.parcdoubs.ch ou par courriel à info@parcdoubs.ch

CONTACTS ET INTERVIEWS

Viviane Froidevaux
Cheffe de projet Nature et Paysage
+41 (0)32 420 46 77
viviane.froidevaux@parcdoubs.ch